



## Une nouvelle étape pour le site de Kénitra afin de soutenir les plans de croissance de la région Afrique et Moyen-Orient

- **Un investissement de plus de 300 millions d'euros dans le site de production de Kénitra au Maroc, dans le cadre des plans de croissance de la région.**
- **L'usine de Kénitra va doubler sa capacité de production locale et introduire la plateforme « smart car » en vue d'atteindre l'ambition commerciale de plus de 22 % de part de marché dans la région d'ici 2030.**
- **L'usine de Kénitra contribuera à l'ambition régionale d'atteindre une capacité de production d'un million de véhicules par an d'ici 2030 avec une autonomie régionale de production de plus de 70 %.**

RABAT, MAROC, le 9 novembre 2022 – À l'issue de rencontres avec le Chef du Gouvernement du Maroc, le Ministre de l'Industrie et du Commerce du Maroc, le Ministre Délégué auprès du Chef du Gouvernement Chargé de l'Investissement, de la Convergence et de l'évaluation des Politiques Publiques du Maroc, Stellantis a annoncé aujourd'hui un investissement de plus de 300 millions d'euros dans son usine de Kénitra, visant à doubler la capacité de production du site et à installer la plateforme « smart car ». Cette capacité additionnelle soutiendra les plans de croissance de l'entreprise dans la région Afrique et Moyen-Orient. L'objectif de Stellantis est d'avoir une capacité de production d'un million de véhicules par an d'ici 2030, tout en atteignant 70 % d'intégration locale comme souligné dans le plan stratégique Dare Forward 2030 de la région.

« Nous sommes fiers d'annoncer aujourd'hui, en partenariat avec le Ministère de l'Industrie et du Commerce du Maroc, un nouveau chapitre pour notre site industriel à Kénitra. Ensemble, nous avons réussi à le positionner parmi les meilleurs sites industriels de Stellantis et à en faire

un contributeur clé pour la concrétisation de notre ambition dans la région Afrique et Moyen-Orient tout en exploitant le potentiel de la plateforme "smart car" qui sera au cœur de notre offre de véhicules pour la région d'ici 2030 », a déclaré M. Samir Cherfan, Chief Operating Officer, Stellantis Middle East and Africa.

Cette annonce s'inscrit dans le cadre du partenariat industriel stratégique qui a démarré en 2015 entre Stellantis et le Gouvernement marocain, visant à contribuer au développement de la filière automobile dans le pays.

« Cette nouvelle étape dans le projet Stellantis au Maroc illustre le positionnement du Royaume comme plateforme industrielle automobile décarbonée parmi les plus compétitives au monde, grâce à la vision clairvoyante et au leadership de Sa Majesté le Roi Mohammed VI. Cela conforte également la montée en puissance de la production de véhicules électriques dans notre pays », a déclaré M. Ryad Mezzour, Ministre de l'Industrie et du Commerce du Maroc.

Depuis son inauguration en 2019, l'usine de Kénitra a constamment dépassé les engagements définis dans l'accord industriel stratégique et a continuellement amélioré son efficacité opérationnelle et ses résultats en termes de qualité.

Aujourd'hui, Stellantis annonce le doublement de la capacité de production du site pour atteindre 400 000 véhicules par an auxquels s'ajouteront 50 000 objets de mobilité électrique : Citroën Ami et Opel Rocks-e. Le lancement de la plateforme « smart car », quant à elle, viendra soutenir davantage l'offre produits – elle représentera 40 % de l'offre de mobilité de la région d'ici 2030.

Cet investissement créera localement près de 2 000 nouveaux emplois, et sera accompagné de plans de formation destinés à l'ensemble des salariés.

Stellantis a désormais atteint un taux d'intégration locale de 69 % visant à développer ses activités dans et pour la région et valoriser les compétences locales.

Sur le plan environnemental, l'usine est un modèle d'optimisation énergétique grâce à sa faible consommation d'énergie par véhicule produit (425 kWh/véhicule). Elle aura bientôt accès à des énergies renouvelables issues de la stratégie nationale de transition énergétique et de développement durable du Maroc.

« L'ambition mondiale de Stellantis bénéficiera du rythme de développement soutenu de la région Afrique et Moyen-Orient, qui vise à contribuer à la création d'un troisième moteur pour Stellantis, aux côtés de l'Amérique du Nord et de l'Europe », a déclaré M. Carlos Tavares CEO de Stellantis. « Je fais confiance à nos équipes régionales pour atteindre une croissance durable avec une place de leader sur le marché et une marge à deux chiffres, tout en menant la transition énergétique. Chez Stellantis, nous nous engageons à offrir à nos clients d'Afrique et du Moyen-Orient une mobilité propre, sûre et abordable. »

# # #

## À propos de Stellantis

*Stellantis N.V. (NYSE / MTA / Euronext Paris : STLA) fait partie des principaux constructeurs automobiles et fournisseurs de services de mobilité internationaux. Abarth, Alfa Romeo, Chrysler, Citroën, Dodge, DS Automobiles, Fiat, Jeep®, Lancia, Maserati, Opel, Peugeot, Ram, Vauxhall, Free2move et Leasys : emblématiques et chargées d'histoire, nos marques insufflent la passion des visionnaires qui les ont fondées et celle de nos clients actuels au cœur de leurs produits et services avant-gardistes. Forts de notre diversité, nous façonnons la mobilité de demain. Notre objectif : devenir la plus grande tech company de mobilité durable, en termes de qualité et non de taille, tout en créant encore plus de valeur pour l'ensemble de nos partenaires et des communautés au sein desquelles nous opérons. Pour en savoir plus, [www.stellantis.com/fr](http://www.stellantis.com/fr)*



---

### Pour plus d'informations, merci de contacter :

**Fernão SILVEIRA** +31 6 43 25 43 41 – [fernao.silveira@stellantis.com](mailto:fernao.silveira@stellantis.com)

**Salima RAHMAOUI** +00 212 669 84 41 45 – [salima.rahmaoui@stellantis.com](mailto:salima.rahmaoui@stellantis.com)

[communications@stellantis.com](mailto:communications@stellantis.com)

[www.stellantis.com](http://www.stellantis.com)

## DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

*Cette communication contient des déclarations prospectives. En particulier, les déclarations concernant les événements futurs et les résultats opérationnels anticipés, les stratégies commerciales, les bénéfices escomptés suite à la transaction proposée, les futurs résultats opérationnels et financiers, la date de clôture prévue pour la transaction proposée et d'autres aspects attendus de nos opérations ou de nos résultats opérationnels sont des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « peut », « pourra », « s'attendre à », « pourrait », « devrait », « prévoir », « estimer », « anticiper », « croire », « rester », « en mesure de », « concevoir », « cibler », « objectif », « prévisions », « projections », « perspectives », « prospects », « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Les déclarations prospectives ne sont pas des garanties de performances futures. Elles reposent au contraire sur l'état actuel des connaissances de Stellantis ainsi que sur ses projections et attentes futures vis-à-vis d'événements à venir, et de par leur nature sont soumises à des incertitudes et risques inhérents. Elles concernent des événements et dépendent de circonstances susceptibles ou non de survenir ou d'exister à l'avenir, et en tant que telles, il est recommandé de ne pas leur accorder de confiance excessive.*

*Les résultats réels peuvent différer sensiblement de ceux exprimés dans les déclarations prospectives en raison de divers facteurs, notamment : l'impact de la pandémie de COVID-19, la capacité de Stellantis à lancer avec succès de nouveaux produits et à maintenir les volumes de livraison de véhicules ; les changements sur les marchés financiers mondiaux, l'environnement économique général et les changements dans la demande de produits automobiles, qui est soumise à des cycles ; les changements dans les conditions économiques et politiques locales, les changements dans la politique commerciale et l'imposition de tarifs mondiaux et régionaux ou de tarifs ciblant l'industrie automobile, la promulgation de réformes fiscales ou d'autres changements dans les lois et réglementations fiscales ; la capacité de Stellantis à développer certaines de ses marques à l'échelle mondiale ; sa capacité à offrir des produits innovants et attrayants ; sa capacité à développer, fabriquer et vendre des véhicules dotés de caractéristiques avancées, notamment une électrification, une connectivité et des caractéristiques de conduite autonome accrues ; divers types de réclamations, de poursuites, d'enquêtes gouvernementales et d'autres éventualités, y compris la responsabilité du fait des produits et les réclamations au titre de la garantie, ainsi que les réclamations, enquêtes et poursuites en matière d'environnement ; les dépenses d'exploitation importantes liées à la conformité aux réglementations en matière d'environnement, de santé et de sécurité ; le niveau de concurrence intense dans l'industrie automobile, qui peut augmenter en raison de la consolidation, l'exposition aux déficits de financement des régimes de retraite à prestations définies de Stellantis ; la capacité à fournir ou à organiser l'accès à un financement adéquat pour les concessionnaires et les clients au détail et les risques associés à la création et aux opérations des sociétés de services financiers ; la capacité à accéder à des fonds pour exécuter les plans d'affaires de Stellantis et améliorer ses activités, sa situation financière et ses résultats d'exploitation ; un dysfonctionnement, une perturbation ou une violation de sécurité importants compromettant les systèmes de technologie de l'information ou les systèmes de contrôle électronique contenus dans les véhicules de Stellantis ; la capacité de Stellantis à réaliser les bénéfices anticipés des accords de coentreprise ; les perturbations résultant de l'instabilité politique, sociale et économique ; les risques associés à nos relations avec les employés, les concessionnaires et les fournisseurs ; les augmentations de coûts, les perturbations de l'approvisionnement ou les pénuries de matières premières, de pièces, de composants et de systèmes utilisés dans les véhicules de Stellantis ; le développement dans les relations de travail et industrielles et les évolutions dans les lois du travail applicables ; les fluctuations des taux de change, les changements de taux d'intérêt, le risque de crédit et les autres risques du marché ; les troubles politiques et civils ; les tremblements de terre ou autres catastrophes ; et d'autres risques et incertitudes.*

*Toutes les déclarations prospectives contenues dans cette communication sont valables à la date des présentes, et Stellantis ne prend aucun engagement de mettre à jour ou de réviser publiquement lesdites déclarations prospectives. De plus amples informations concernant Stellantis et ses activités, y compris les facteurs susceptibles d'impacter de manière significative les résultats financiers de Stellantis, sont incluses dans les rapports et dossiers de Stellantis déposés auprès de l'U.S. Securities and Exchange Commission et de l'AFM.*